

construire et réhabiliter en centre ancien

Pour préserver la diversité de nos paysages et éviter la banalisation de notre cadre de vie, chaque projet de construction ou de réhabilitation doit être pensé, en relation avec son contexte.

LIMITES DANS LE PAYSAGE. CLOTURES

Les limites séparent des espaces de différents statuts. Plus qu'un simple tracé, elles peuvent avoir une profondeur et construire un espace à part entière. Ces limites constituent des éléments structurant du paysage, en zone urbaine et rurale.

MARSEILLE
Les Docks Anum 10.4
10, place de la Joliette
BP 55612

13567 Marseille Cedex 2
Téléphone : 04.91.20.42.43

Courriel : sdap.bouches-du-rhone@culture.gouv.fr

Antenne à ARLES :
3 Rue du Cloître 13200 Arles Téléphone 04 90 96 48 14



Dès le Moyen-Age, la technique de la haie plantée utilisée dans les campagnes est reprise et transposée au pourtour des habitations. La clôture est le premier élément de la propriété privée offert à la rue.

Il existe deux familles de clôtures : maçonnée et végétale. Elle peut être mixte. Il s'agira alors d'un mur bahut surmonté d'une grille et doublé de végétation.

Schéma mur en pierres sèches ou maçonné

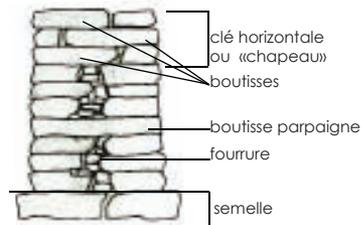
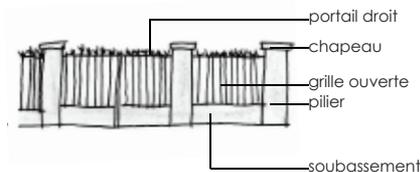


Schéma mur bahut + grille



Les clôtures sont plus ou moins poreuses ou transparentes. Elles doivent être choisies en fonction du contexte.

CONSEILS :

- prendre en compte la hauteur et les couleurs des clôtures voisines afin de préserver une continuité le long de la voie.
- éviter les murs pleins, préférer les clôtures ajourées sur mur bahut.
- intégrer les éléments techniques dès la conception (compteurs électriques, boîtes aux lettres...).
- éviter le PVC, les canisses en plastique, la tôle occultante en métal.

haie végétale :

- préférer la haie végétalisée en sites naturels, cités jardins, quartiers de grands ensembles, quartiers pavillonnaires.
- la haie peut s'accompagner d'un mur bahut surmonté d'une grille ajourée ou d'un grillage simple (éviter les panneaux grillagés rigides).
- la haie mélangée est à préférer à la haie monospécifique (plus résistante, évite la monotonie, varie selon les saisons).
- choisir des essences adaptées au climat.

Murs en pierre :

- dans un contexte de village et de jardins anciens, il existe souvent des murs en pierre (pierres sèches ou moellons de pierre maçonnés). Conserver et restituer ces murs de clôture traditionnels.

Grilles, portails, portillons :

- choisir les portes et portails en cohérence avec la clôture (hauteur, matériau, couleurs) .
- traiter de façon épurée les grilles barreaudées en métal et préférer les couleurs sombres.

Les clôtures sont des éléments d'une grande diversité qui créent une continuité le long des voies. Elles sont le trait d'union entre la rue et l'habitat. Si la clôture est ancienne et de qualité, il est nécessaire de préférer autant que possible la **CONSERVATION** au **REMPACEMENT**, notamment pour des murs ou grilles anciennes.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, les travaux de construction, de transformation, ou de réhabilitation, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux ou d'une demande de permis de construire. Le dossier est à déposer en mairie, accompagné de dessins détaillés (plans, coupes, élévation extérieure) et de photographies, permettant d'apprécier l'impact des travaux.